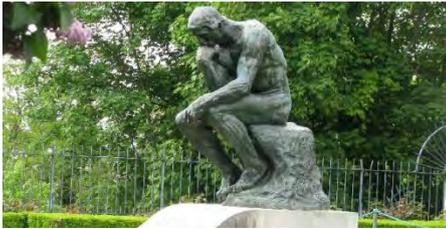


Meudon Sites & Patrimoine

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon



N° 168

Mars 2025



Rue Marcel Allégot, janvier 2025



Sommaire

- 3 **Éditorial** - *Christian Mitjavile*
- 4 « **What's in a name ?** »¹ - *Comité de rédaction*
- 5 **Réveillons Meudon** - *Jacques-Émile LeCaron*
- 6 **Bellevue perd la vue** - *Pierre Mougin*
- 13 **Bellevue et son marché** - *Michel Jantzen*
- 14 **Quel projet pour le site de l'ONERA ?** - *L'équipe « Projet ONERA » du CSSM*
- 20 **Comment Chloroville transforme l'île Seguin en île Potemkine** - *Jean-Michel Lebreton*
- 21 **Meudon, une forêt domaniale en voie d'artificialisation** - *Michel Riottot*
- 27 **Le printemps des anoues** - *Marie-Rose Frichet Ramarao*
- 28 **Rodin-Bourdelle corps à corps** - *Jean-Michel Lebreton*
- 33 **Philippe Bertrand dessine Meudon** - *Jean-Michel Lebreton*
- 36 **Histoires oubliées** - *Yves Terrien*
- 38 **Regards sur ...** - *Jean-Michel Lebreton*
- 39 **Le billet d'humeur d'Honoré de Meudon** - *Bernard Chemin*

Directeur de la publication : Christian Mitjavile

Rédaction en chef, maquette et mise en page : Nicole Meyer-Vernet

Comité de rédaction : Marie-Rose Frichet Ramarao, Jean-Michel Lebreton, Nicole Meyer-Vernet, Michel Riottot et Yves Terrien

Les opinions exprimées sont celles des auteurs des articles. Toute reproduction est soumise à autorisation préalable.

L'adhésion au CSSM permet de recevoir gratuitement la revue semestrielle.

Crédits photo : © Tous droits réservés.

Bandeau de couverture : « *Le Penseur* », jardin de la villa des Briants à Meudon © Musée Rodin ; la grande coupole de l'Observatoire © Joël Cuénot ; Immeubles Pouillon à Meudon-la-Forêt © Pierre Sabatier.

Couverture : Montage de photos rue Marcel Allégot, janvier 2025 (clichés N. M.-V.)

Quatrième de couverture : Vendanges sur les hauteurs de Bellevue (anonyme, Huile sur toile, 1826, exposition « *Évasion, la peinture de paysage sort des réserves* », musée d'art et d'histoire de la ville de Meudon)

¹ Shakespeare (Roméo et Juliette, Acte 2 Scène 2)

EDITORIAL

La beauté sauvera le monde, y compris Meudon !

Alors qu'en France la conjoncture économique et politique s'avère incertaine, beaucoup s'interrogent sur les pistes d'amélioration de la situation.

Une idée fait consensus : il est essentiel de préserver notre patrimoine, patrimoine culturel et scientifique, monuments et sites. Il faut aussi se tourner vers l'avenir et enrichir ce patrimoine par des créations nouvelles. Comme le premier ministre l'a confirmé dans son discours de politique générale, "Le beau est un devoir d'État".

La beauté a le pouvoir d'inspirer, de rassembler et de transformer des espaces. Que ce soit à travers l'art, la nature ou l'urbanisme, la beauté apporte à chacun joie et espoir. À Meudon comme ailleurs, elle favorise le sentiment de communauté et d'appartenance.

La valorisation du patrimoine, comme la création de nouveaux patrimoines, est une action qui demande une stratégie à long terme, éloignée de l'agitation en temps immédiat. C'est l'ADN de notre association qui depuis 60 ans a contribué à préserver les patrimoines très riches de Meudon.

Aujourd'hui nous faisons face à un enjeu sans précédent concernant l'aménagement des 13 hectares de l'ONERA, enclavés dans la forêt, en bordure du domaine national. Nous n'acceptons pas bien sûr le projet d'une nouvelle zone de dortoirs haut de gamme, massive et sans âme.

De nombreux Meudonnais ont participé à la réunion publique du 11 février que nous avons organisée sur l'avenir du site en présence du maire et d'élus de tous bords ; cette réunion a été un grand succès, des pistes intéressantes y ont été tracées ; il y a consensus pour rejeter le projet présenté par l'aménageur public et une concertation utile avec la mairie paraît possible.

Il faut maintenant définir autour de la grande soufflerie et du domaine national, un projet ambitieux à la hauteur d'un glorieux passé, projet qui valorisera ce site unique pour le plus grand profit des nouvelles générations.

Notre association espère y contribuer significativement.

Christian Mitjavile
Président du CSSM

What's in a name ?

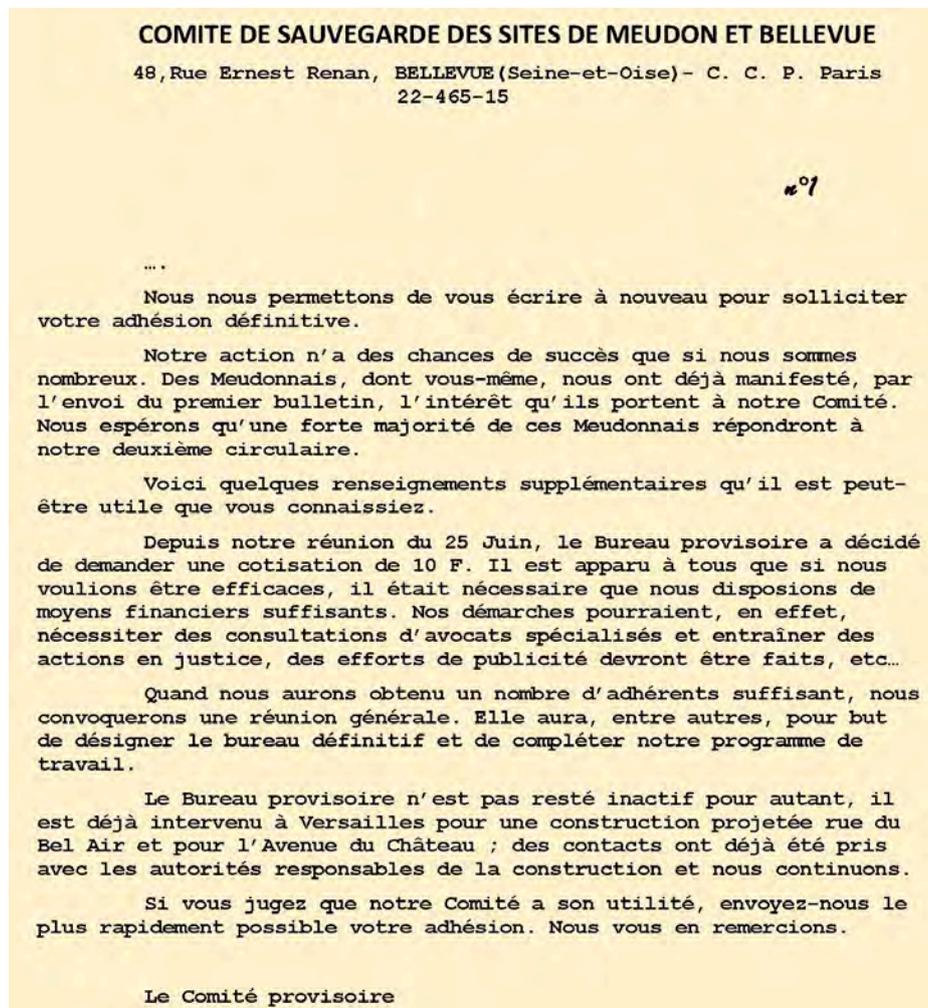
Dans cette citation célèbre tirée de *Roméo et Juliette*¹ de Shakespeare : *“What's in a name? A rose by any other name would smell as sweet.”*, Juliette explique à Roméo que le nom est moins important que les caractéristiques de l'objet qu'il définit.

Et en effet, depuis sa création, notre revue n'avait pas de nom (son titre était simplement celui de l'association).

Soixante ans après, nous avons décidé de lui donner un nom, en associant les trois mots qui caractérisent notre association : Meudon, les sites et le patrimoine.

« Comité de Sauvegarde des Sites » n'a plus le même sens que lors de sa création (nous reproduisons ci-dessous la première page du numéro 1 de notre revue, datant de 1965) car le mot « comité » a changé de signification et nos actions dépassent largement la simple « sauvegarde » des sites. Un changement de nom de l'association devrait suivre, étape plus compliquée administrativement et techniquement.

Le comité de rédaction



Première page du n°1 (daté de 1965) de la revue du « Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon-Bellevue », devenu en 1978 « Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon »

¹ Shakespeare (Roméo et Juliette, Acte 2 Scène 2)

Réveillons Meudon

Nous habitons Meudon, un coteau de la Seine, d'où nous jouissons d'une vue merveilleuse sur le fleuve et Paris : une banlieue ni industrielle, ni administrative, ni universitaire, ni commerciale, presque uniquement résidentielle. Là, nous nous reposons des tourments de la vie et nous dormons. Meudon by night se réduit aux miaulements des chats et aux hululements de quelques chouettes dans la forêt. Quelques cafés et restaurants et ce qu'il faut de centres culturels et de centres sportifs. Seuls les promoteurs s'activent pour bâtir et vendre des résidences aussi banales que possible sur les grands et beaux terrains disponibles : coteau Rodin, terrain du CNRS, parc de l'ONERA, pour faire de l'évènementiel culturel dans le Hangar Y et au pourtour du prodigieux bassin de Chalais.

Face à cette main basse sur le foncier le plus beau, le plus patrimonial, le plus stratégique pour l'avenir de notre ville, de nous, de nos enfants, sans autre considération que la rentabilité financière et le pouvoir, certains d'entre nous, les « éveillés », s'émeuvent, protestent, luttent pour minimiser les désastres, empêcher les destructions sauvages. Quelquefois ils y parviennent pour le bonheur de tous : les grands tilleuls de l'avenue du Château ne sont pas coupés dans leur ensemble, le Potager du Dauphin est préservé... Quelquefois les éveillés perdent : le comblement des carrières Rodin, la destruction de la guinguette « Le rendez-vous des pêcheurs »... Combats ingrats, courageux, sans cesse à recommencer pour les éveillés.

D'autres, les rêveurs, rêvent de faire de cette agréable banlieue dortoir un morceau de ville qui soit un immense espoir pour la jeunesse et une joie pour les moins jeunes.

La ville c'est vivre ensemble, agir ensemble, aimer ensemble, et ceci dans la démocratie. Pensez à l'Athènes de Périclès, à la ville du Moyen Âge au temps des cathédrales et au Paris de la belle époque.

Jacques-Emile LeCaron

Bellevue perd la vue

Meudonnais, ce panorama sur Paris et la boucle de la Seine, demain, vous n'en aurez plus la jouissance : la raison ? La déraisonnable décision de l'Etat d'avoir délégué son rôle d'aménageur aux puissants groupes privés sans en avoir conservé le contrôle et sans garantir la sauvegarde de l'intérêt général face à celui de l'intérêt privé. L'intérêt général, sans cet appui, est désormais relégué au rôle de figurant dans l'acte de bâtir et même dans certains cas mis hors scène si sa présence nuit au succès de la pièce.



Rue Marcel-Allégot, janvier 2025- Photo P.M.

Demain cette fenêtre urbaine sera condamnée, coupable d'ouvrir sur un paysage que Bellevue ne pouvait prétendre conserver pour lui seul. Mais ne méritait-il pas, eu égard à son histoire, qu'un vantail, même un modeste oculus, en préserve la présence ? La sentence : condamnation à perpétuité.



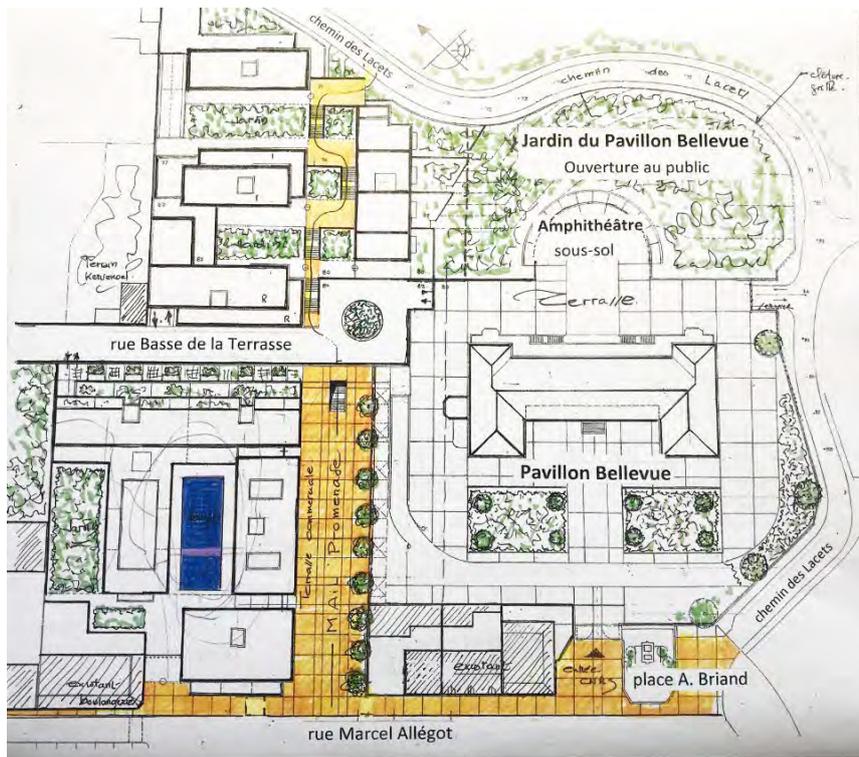
Rue Marcel-Allégot, février 2025- Photo P.M.

Mais j'entends déjà cette imparable critique : cette vue n'a jamais existé ! Pourquoi aujourd'hui la revendiquer alors que pendant des décennies le CNRS, occupant des lieux, n'a jamais apporté la moindre attention à l'environnement ?

Le CSSM et les riverains n'ont pas manqué de désapprouver ces implantations anarchiques de nombreux bâtiments industriels et l'état d'abandon du chemin des Lacets et de ses abords. Mais souvenons-nous qu'à l'époque de l'après-guerre - les années pompeusement baptisées « trente-glorieuses » par un éminent sociologue - la toute naissante société de consommation prêtait peu d'attention à l'environnement. Le développement fulgurant de la recherche scientifique, la production massive de logements, étaient les priorités absolues et l'idée d'un progrès infini dans un monde fini n'inquiétait que quelques nostalgiques du « c'était mieux avant ».

Malgré cette posture, le CNRS était devenu un symbole de la modernité, son rayonnement international avait contribué au renom de Bellevue à un point tel qu'hors les murs il lui était et lui reste intimement associé. Mais ce que le CSSM regrette, c'est le geste insensé de l'État d'avoir laissé échapper une opportunité rarement offerte à une commune, l'occasion unique de **réparer** à grande échelle un lieu d'un tel enjeu pour la sauvegarde du paysage de la vallée de la Seine, afin de financer le départ de la recherche vers d'autres sites.

Jugeant inutile de se limiter à clamer son indignation, le CSSM a pensé plus pertinent d'en démontrer l'aberration : montrer qu'une solution alternative, tout en respectant textes et lois en vigueur pour la protection de l'environnement, ne conduisait pas à une réduction drastique du programme, tout en restituant à l'espace public son droit de cité indispensable au « Vivre Ensemble ».



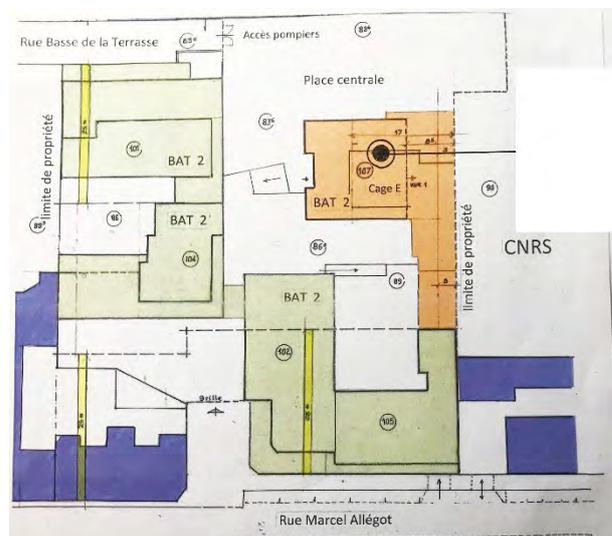
Plan présenté par le CSSM le 3 avril 2024 en réunion publique aux Érables en présence du maire et du directeur de l'Urbanisme

Le CSSM n'a jamais eu l'espoir insensé de le voir adopté, mais cette présentation avait aussi pour but de faire taire certaines rumeurs colportant que le CSSM était hostile à un programme de logements privés et sociaux à cet emplacement.

Ce contre-projet a permis, par contre, d'engager le dialogue avec les élus, vu que l'impact de l'opération sur le devenir de Bellevue ne pouvait plus être ignoré.

Un autre problème allait se poser à plus court terme. Lorsque le CNRS confirme officiellement l'abandon de son projet de restructuration (réunion en préfecture de juin 2023), la construction partielle du programme global n'est plus conforme au permis attribué. Un permis de construire modificatif ne portant que sur ce programme s'impose et doit être instruit de toute urgence. Porteur de cette demande, le CSSM s'est vu opposer moult arguties juridiques la rendant inaudible, mais la poursuite de l'analyse du PCVD allait redonner quelque espoir à cette requête : l'implantation illégale d'un bâtiment de logements.

Plan de repérage de l'immeuble non conforme (en orange) donnant lieu à des actions juridiques



Il est de plus en plus évident que ce permis présente de nombreuses failles mais quelle voie poursuivre, le silence de la justice à nos requêtes laissant toute latitude aux promoteurs de poursuivre leurs travaux ? Le maire, privé de cet appui, mais sensible aux arguments exposés par le CSSM lors de la réunion du 3 avril 2024, prend l'initiative d'ouvrir le périmètre de l'étude en y intégrant l'emprise du lot conservé par le CNRS. Invité à s'associer à cette nouvelle étude, le CSSM va l'aborder, mais en prenant comme dominante un attachement à l'existant, en le gardant sans cesse présent durant toute la démarche. Tous les éléments remarquables étant recensés, l'enjeu portera sur la pertinence de leurs nouvelles mises en relation pour maintenir et enrichir, autant que faire se peut, les conditions d'un vivre ensemble de qualité.

Passé l'effet de surprise provoqué par l'annonce du Maire de son projet de déplacer le marché couvert existant, il fut reconnu que cette hypothèse ne pouvait être retenue comme une donnée à inclure à ce stade de la réflexion.



Plan présenté par le CSSM à la réunion publique du 18/06/2024

La période d'agitation qui fit suite à la dissolution et le vide politique qui en résulta en juillet ne pouvait laisser espérer une prise de décision pour donner corps à une action. En l'absence d'interlocuteurs et par égard pour tous les Meudonnais qui l'avaient soutenu, le CSSM prend l'initiative d'une 3^e réunion en novembre 2024, à laquelle participera l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme. En l'absence de réponse du Conseil d'État à notre requête, force est de constater que tout ce temps passé à essayer de convaincre de l'urgence d'une prise de position ne fait que profiter à l'avancement des travaux et rendre de plus en plus improbable l'espoir d'en obtenir une suspension et d'engager la recherche d'une solution raisonnable pouvant satisfaire les intérêts de toutes les parties.

Demain, ce n'est donc pas seulement la perte de la vue sur Paris mais aussi celle de voir se dégrader l'esprit de ce lieu tant prisé par les Meudonnais.

Rue Pierre-Wacquant
-Photo D. Henry



Cette expérience démontre les méfaits d'une étude d'impact insuffisante sur l'existant. Pour en juger les effets, elle ne peut se limiter au volet paysager qui n'en montre qu'un seul aspect, l'insertion des volumes dans l'environnement proche et lointain vu depuis l'espace public. Comme tout bon vendeur voulant valoriser son produit, le promoteur va demander au graphiste de choisir le meilleur angle de vue pour que l'image réponde au goût de l'acheteur et du promeneur, en un mot : séduire. Voilà donc reléguées à ces seules images la pièce à conviction d'une architecture de qualité !

Pour pallier cette dérive, il faut redonner au public le goût de l'architecture, lui rappeler que celle d'aujourd'hui souffre du divorce des deux termes qui la composent : ART et TECHNIQUE. L'un sans l'autre conduit à la démesure, au déraisonnable.

Lorsque Victor Hugo qualifiait l'architecture de « Grande Écriture du Genre Humain », c'était à l'époque des grands bouleversements qu'engendrait la révolution industrielle : Paris n'était plus qu'un vaste chantier. De ces bouleversements est née la ville haussmannienne et la banlieue. Meudon ne pouvait échapper aux effets de cette révolution. Par bonheur, grâce à l'intérêt que lui ont porté des personnes soucieuses de son rayonnement, Bellevue parvint à échapper au développement anarchique et même à garder un patrimoine hérité du passé.

Bellevue : les grandes heures qui ont marqué son histoire **Le goût de l'architecture au 19^e siècle.**

Le temps de l'urbanisme : le lotissement Bellevue

Un homme d'affaires Achille Guillaume, après la démolition du Château, achète le domaine et lance une des premières opérations d'urbanisme : le lotissement de Bellevue, dont le système viarie est calqué sur le tracé des allées du parc dessiné par le jardinier Garnier de l'Isle. Le projet conserve la configuration du site avec sa terrasse (future rue Marcel-Allégot) et sa rue basse dont le nom est conservé, ainsi que l'axe majeur de la composition du parc (future avenue du 11-Novembre) et le rond-point du Bassin.

Le temps des palaces : le Pavillon Bellevue

Sur les plans d'un premier bâtiment, l'architecte Henry Martinet l'agrandit en hôtel de grand luxe pour accueillir les personnalités du Tout-Paris fuyant les travaux pharaoniques de la capitale. Racheté en 1910 par un restaurateur réputé, il devient un des haut lieux de la gastronomie.



Lieu emblématique de la recherche, le site du CNRS a été cédé de la moitié de sa surface pour y réaliser un important projet immobilier en cours de construction.

Le temps des villégiatures

Cette utopie de l'air et de la lumière.
Le rêve d'une campagne semée de constructions isolées : faire de la ville un parc, un espace ouvert reposant à la vue.

Propriété bourgeoise louée pour la belle saison par les riches parisiens, cette habitation devint en 1881 une maison de santé. Aujourd'hui, une extension le long de la voie ferrée la dégrade fortement.



Un pavillon de rêve, rue Mansard

Le temps de l'art urbain : la place Aristide-Briand

Un espace public composé de bâtiments dont la volumétrie et le traitement des façades en font un ensemble « remarquable » dans le paysage urbain.



Situé dans l'axe de la perspective de l'avenue du Château, le CSSM souhaite que cet ensemble et la place, porte d'entrée du centre de Bellevue, soient remises en valeur dans le cadre du futur aménagement du quartier.



Bâtiment de la fin du 19^e siècle, bel exemple de l'éclectisme architectural de l'époque.

Une façade composite : encadrements en brique, frontons, frises, consoles, corniches, garde-corps, se détachant sur un parement de moellons en font un ensemble apparenté à aucun style et dont l'extravagance relève surtout du savoir-faire et de la fantaisie des maçons de l'époque.

Le coût de cette mise en œuvre et les compétences requises sont deux facteurs qui font peser un risque d'abandon de l'entretien de l'immeuble dans l'avenir.

Au fil de cette promenade architecturale dans ce quartier de Bellevue on ne peut qu'être surpris si l'on prend le temps de poser un regard curieux sur ce qui le compose.

C'est en suivant le conseil du poète que l'on peut comprendre l'architecture : chaque édifice est un livre qui se doit d'ennobler le quotidien, mais pour en comprendre le sens, il faut en retenir chaque phrase, des phrases faites de poésie et de géométrie. Pour lire et comprendre l'architecture, il faut apprendre un langage qui parle d'art avant de technique et comme tous les arts, il est sujet à critique.

L'architecture, bonne ou mauvaise, est présente à tous les coins de rue et trop souvent on l'oublie. Par contre, si on oublie de la regarder, on laisse le paysage quotidien se dégrader et, dans certains cas, jusqu'à un point de non-retour.

Mais si vous en avez repris le goût, et que dans cet état d'esprit vous participez à sa sauvegarde, un souffle d'espoir entre dans le champ des possibles pour aboutir à une conclusion heureuse.

Pierre Mougin

Bellevue et son marché

Que l'on arrive de Sèvres, de Versailles, de Meudon centre, voire de Paris, après quelques éclaircies dans le paysage on découvre Bellevue : un véritable bourg, le clocher, la gare, les commerces. Un lieu qui a échappé aux ambitions urbanistiques du milieu du XX^e siècle. Un carré central fait de ces immeubles bas aux façades enduites qui enchantent encore bien des petites villes de province et qui marquent ici ce qu'étaient les environs de Paris avant la banlieue.



Rue Marcel Allégot, août 2024 - Google Earth

Bourg nourricier, on y trouve la plupart des commerces nécessaires au quotidien et aussi un marché.



*Marché de Bellevue, rue Pierre Wacquant, février 2025
Photo N.M.-V.*

Ce marché est placé dans l'angle rentrant de deux rues, dont l'une est très achalandée et majoritairement propice à la marche à pied.



Rue Pierre Wacquant, août 2024 - Google Earth

Avec son double accès, ce marché attire naturellement le piéton. Le site permet également un stationnement aux voitures. Il côtoie la voie ferrée (bruyant coup de sabre qui limite le bourg vers le sud-ouest) et occupe l'emplacement de l'ancienne gare avant les aménagements de 1935. Ce lieu a donc toujours été d'usage public. Le vacarme du passage des express et du freinage des arrêts le rend impropre à l'habitation.

On est dans la ville et hors la ville. Son volume bas libère une abondante lumière et un couchant ensoleillé. Cette modeste halle occupe un espace où l'animation bi-hebdomadaire participe au caractère de ce précieux quartier de Bellevue.

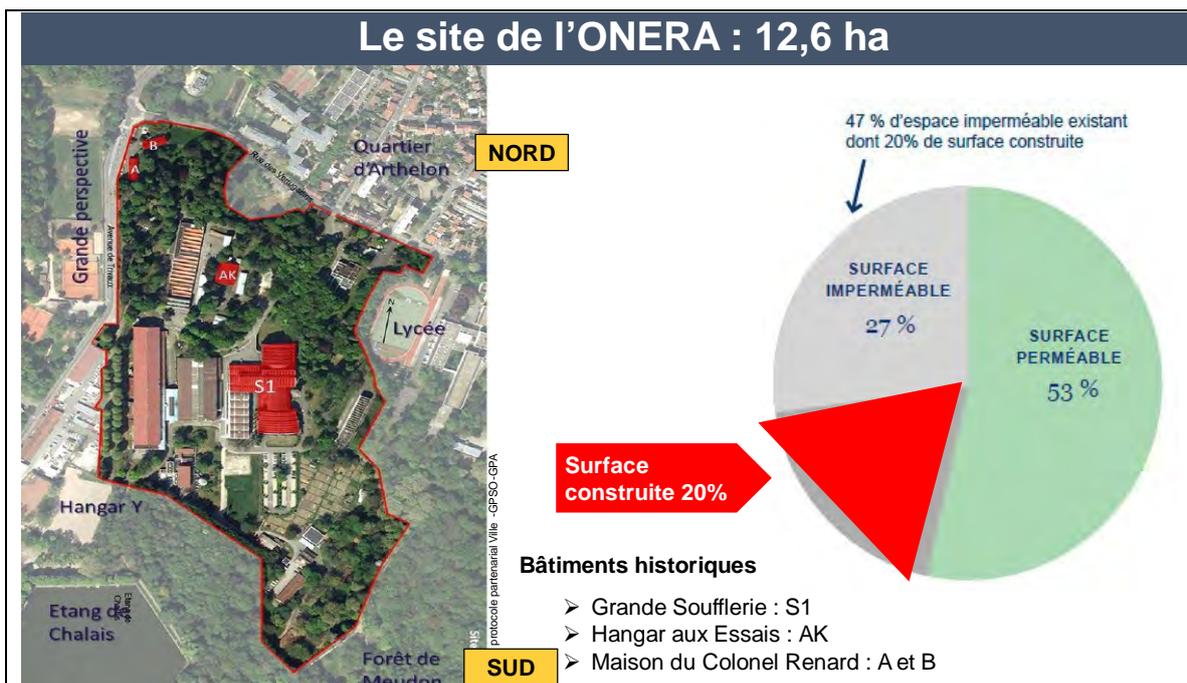
Michel Jantzen

Quel projet pour le site de l'ONERA ?



A l'appel du CSSM, plus de 150 personnes ont participé, le 11 février 2025, au centre sportif René Leduc, à une réunion d'informations et de débats en présence du maire de Meudon et de plusieurs élus de différents bords politiques.

Les échanges ont été précédés par une présentation dont les extraits ci-dessous donnent une idée du point de vue du Comité.



Le site de l'ONERA est	Pourquoi cette réunion publique ?
<p>Un patrimoine unique: la Grande Soufflerie, bâtiment classé monument historique grâce au CSSM ainsi qu'un ensemble de bâtiments historiques en bordure du Domaine National et de la Grande Perspective</p> <p>Un parc forestier exceptionnel (1000 arbres)</p> <p>Un espace enclavé en bordure de la forêt et contigu au quartier Val Fleury</p> <p>Un site inscrit par la France sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO</p>	<p>Alerte !</p> <p>Le site de 13 hectares est menacé par une zone d'aménagement concerté (ZAC)</p> <p>ZAC = opération d'urbanisme public pour réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains à bâtir.</p> <p>Grand Paris Aménagement (GPA), maître d'ouvrage du projet annonce 600 logements</p>

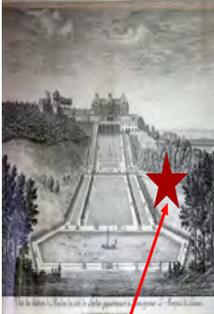
600 logements, c'est

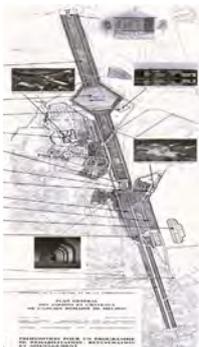
30 immeubles de 5 niveaux



- Soit **1.300 à 1.500 habitants supplémentaires** dans le quartier de Val-Fleury d'environ 6.000 habitants
- **600 à 900 véhicules supplémentaires** dans un quartier déjà engorgé

Objectif n°1 du CSSM : sauvegarder le patrimoine

Un patrimoine historique exceptionnel	Un patrimoine scientifique unique
<p>1679: achat du domaine par Louvois et aménagement des jardins par Le Nôtre, (grande perspective de 3,5 km).</p> <p>Louis XIV rachète le domaine pour son fils, le Grand Dauphin. Construction d'un deuxième château. Le parc de Chalais est dans le Domaine Royal.</p> <p>1871 : affectation du parc de Chalais au ministère de la Guerre</p> <div style="text-align: center;">  <p style="background-color: red; color: white; padding: 2px; display: inline-block;">Parc de Chalais</p> </div>	<p>Le site aéronautique le plus ancien du monde</p> <p><u>Premier vol</u> au monde en circuit fermé, Colonel Renard, 1884</p> <p><u>Premier vol</u> d'un aéroplane motorisé en France : Ferdinand Ferber en 1905</p> <p><u>La plus grande soufflerie au monde</u>, contribution à la réalisation du Concorde</p> <p><u>Premier Musée de l'Air</u> au monde</p> <div style="text-align: right;">  <p style="font-size: small;">Le vol historique du 9 Août 1884 Le dirigeable "Le Bélier" dans l'air. Il porte le premier drapeau au monde en circuit fermé dans les airs. Musée de l'Air - Paris-Mont-Valéry</p> </div>

<h3 style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 5px;">Respecter la Grande Perspective</h3>  <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les terrains de l'ONERA jouxtent la partie sud de la Grande Perspective (terrasse de l'Observatoire- bassin de Chalais- haut du Tapis vert).  <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des constructions de logements de 18 m (R+5) se verraient depuis la terrasse de l'Observatoire et altèreraient la vision de la Grande Perspective. 	<h3 style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 5px;">Respecter le Domaine national</h3>  <p>Le Domaine national de Meudon a été créé par décret le 17 juin 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les biens d'un Domaine national « ont vocation à être restaurés par l'Etat dans le respect de leur caractère historique, artistique, paysager et écologique » (Code du Patrimoine). ➤ Les abords immédiats du Domaine national doivent donc être préservés de manière à ne pas porter atteinte à son caractère paysager : cette protection n'exclut-elle pas la construction d'immeubles de R+5 contigus au Domaine national ?
---	--

<h3 style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 5px;">Organiser le projet autour de la Grande Soufflerie</h3>  <p>1934: construite au cœur du parc. 100 m de long sur 27 m de haut. 7000 m3 de béton pour l'édifier</p> <p>1976: bâtiment désaffecté.</p> <p>2000 : classé par arrêté pour son intérêt architectural.</p> <p>Actuellement, le bâtiment se dégrade et nécessite d'importants travaux importants de conservation.</p>  <p>Juin 2024: appel à projet pour sa « cession » afin de mobiliser des candidats à sa reprise et à sa gestion.</p> <p>mars 2025: résultat de l'appel à projet</p> <p><small>Photos: M. Hébert</small></p>	<h3 style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 5px;">Organiser le projet autour de la Grande Soufflerie</h3>  <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les travaux de remise en état évalués à plus de 50 M€ incomberont-ils à l'exploitant ou pèseront-ils sur l'équilibre de la ZAC ? ➤ Quelle activité future : industrielle, scientifique, culturelle, événementielle, logements ? ➤ Que se passera-t-il si aucun projet satisfaisant ne peut être retenu ? <p style="text-align: center; color: red;">La charrue avant les bœufs</p> <p>Pourquoi ne pas avoir commencé la concertation après le résultat de l'appel à projet ? Ce résultat va conditionner la totalité de l'aménagement du site.</p>
--	--

Respecter les bâtiments historiques et leurs abords

Le cas du bâtiment AK inscrit ou « Hangar aux Essais »



Façade sud



Façade nord



Vue intérieure

- Bâtiment de faible hauteur (environ 10 m) à charpente métallique
- Dans un ensemble homogène de bâtiments de petits gabarits à pans de bois
- Dans un écran de verdure

Source : « de l'Aérostation à l'Aérospatiale » - Photos : Khoa Dang Tran - Bruno Chanetz

De très hauts blocs prévus en bordure des bâtiments anciens



Situation actuelle



Maquette Grand Paris Aménagement

- 😊 Conservation de plusieurs bâtiments existants « *sous réserve d'étude technique* »
- ☹️ Construction de bâtiments de hauteur supérieure à 18 m (au moins R+5)
- ☹️ Risque de suppression d'arbres sains

Limiter la hauteur des nouvelles constructions



La ZAC peut autoriser des hauteurs interdites par les règlements précédents

- Depuis 2015, le PLU limitait la hauteur des bâtiments à 15 m sur le site de l'ONERA
- Le PLUi de 2024, s'il s'était appliqué en l'absence de ZAC, aurait également limité la hauteur à 15 m

Sur tout le projet, les bâtiments « de 15 à 18 m » et « ≥ 18 m » représenteraient 50 % des surfaces au sol construites pour des logements

Privilégier une architecture cohérente et harmonieuse

Voici le charme des lieux



Voulons-nous cela?

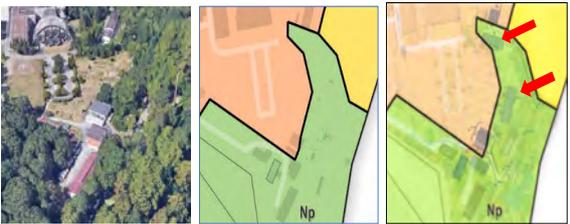
Exemples d'ensembles immobiliers construits par GPA

Privilégier une architecture cohérente et harmonieuse



Objectif n°2 du CSSM : préserver la nature

Préserver le caractère naturel exceptionnel du site	Comment préserver le caractère naturel du site ?
 <p>Site de l'ONERA = parc forestier</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Plus de 1000 arbres avec plus de 50 espèces ➢ Des espèces animales protégées ➢ Un paysage et une ambiance exceptionnels <p>😊 Le projet d'aménagement promet d'épargner les arbres « remarquables » ainsi que les arbres d'« essence, taille ou état sanitaire très bon »</p> <p>☹️ Mais les autres arbres ne seront conservés que « si possible » alors que, outre leur qualité paysagère, ils ont un intérêt écologique certain : pièges de carbone, abris des espèces, îlots de fraîcheur ...</p>	<p>Les objectifs du CSSM</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Ne pas faire des arbres la variable d'ajustement des projets immobiliers ➢ Zéro arbre sain abattu ➢ Protéger la zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) existante aux abords du Bassin de Chalais

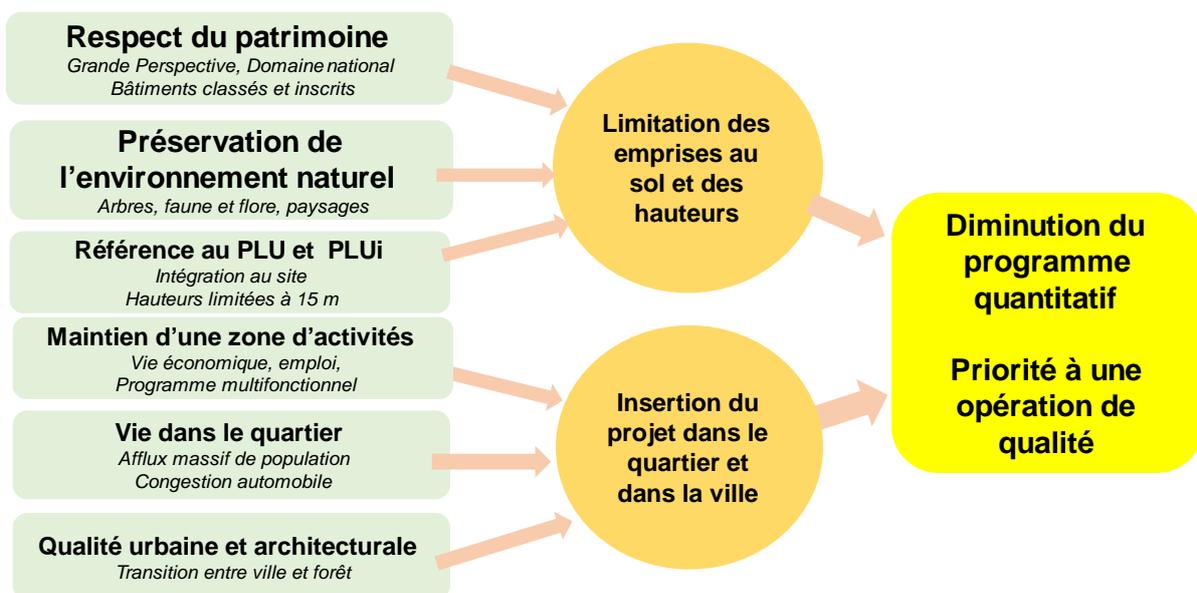
<p>⚠️ Limiter l'emprise au sol des nouvelles constructions</p> <p>Secteur Sainte-Marie: Des constructions prévues dans la zone naturelle Np</p>  <p>Situation actuelle Extrait du PLU Bâtiments prévus dans la zone naturelle</p>	<p>Être vigilant sur les nouvelles constructions</p> <p>« Construire ou réhabiliter là où c'est déjà bâti » (GPA, compte rendu réunion 7 octobre 2024) 🧐</p> <p>Objectifs du CSSM</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ne pas construire dans les zones naturelles ➤ Ne pas artificialiser ce qui ne l'est pas ➤ Ne construire vraiment que là où c'est déjà bâti ➤ Limiter l'emprise au sol totale des constructions à sa valeur actuelle soit environ 25 000 m2
---	---

Objectif n°3 du CSSM : Intégrer le projet dans le quartier

<p>Pour une réflexion sur la circulation dans le quartier</p> <p>600 nouveaux logements, c'est environ 600 à 900 véhicules supplémentaires 🤨</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ dans un quartier déjà engorgé ▪ sans nouvelle voie d'accès ni proposition de plan de circulation  <p style="color: red; text-align: center;">GPA n'apporte pas de réponse</p>	<p>Maintenir des activités économiques dans le site</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Elles sont l'ADN du site (emblématique de la recherche et de l'innovation française, reconnues mondialement) ➤ Elles génèrent des retombées économiques <p style="color: red;">Seule « opportunité » présentée: la cession de la Grande Soufflerie pour un projet très contraignant 🙄</p> <p style="text-align: center;">Soyons entreprenant et ciblons un projet initié par Ville de Meudon + Meudon Valley + CSSM</p>
--	--

Conclusion

Viser en priorité une opération de qualité



L'équipe *Projet ONERA* du CSSM

Comment Chloroville transforme l'île Seguin en île Potemkine

Un article paru dans *Chloroville*, en novembre 2024, page 18, intitulé « *Parc de l'île Seguin : début des travaux* »¹, nous annonce que les travaux d'aménagement du futur « *parc forestier* » de « *15 hectares* » viennent de commencer « *jusqu'au printemps 2026* ». Voilà une formidable information.



Ph. Guignard - Val de Seine Aménagement, 2017



Ph. Maquette du promoteur

« *15 hectares* » : Bravo pour l'imagination ! La superficie totale de l'île est de 11,5 hectares.

La réalité est têtue : 3,5 hectares, c'est la superficie de la surface verte en pleine terre, obtenue lors d'un protocole transactionnel, signé le 6 avril 2023 entre six associations, Bouygues Immobilier et la société publique locale (SPL). Le reste de l'île, soit 8 hectares, est soit déjà construit (*La Scène Musicale*, en aval), soit en construction (*La pointe des Arts*, portée par Émerige, en amont), soit prévu en son centre pour de l'immobilier tertiaire.

« *Parc forestier* » : on ne se mouche pas du pied ! Belle créativité linguistique. Les mots sont partis en vacances et ont oublié leur sens. Il s'agit plutôt d'un espace herbeux avec des arbres. Il faudra bien des norias de camions chargés de terre pour tenter d'isoler les sols non dépollués laissés par l'ancien propriétaire Renault.

Maintenant, l'article de Chloroville est clair : il affiche une tache verte sur une île en béton.

Jean-Michel Lebreton



Les travaux d'aménagement du futur parc forestier de l'île Seguin viennent de débuter. Ce très bel espace vert de 15 hectares, face à Meudon, sera accessible à pied depuis le Pont Seibert. Durant les tra-

¹ Dans le numéro distribué aux Meudonnais.

Meudon, une forêt domaniale en voie d'artificialisation

Pour beaucoup d'élus, les forêts domaniales urbaines sont des lieux ouverts pouvant servir à toutes sortes d'aménagements, routes et autoroutes, tramways, stades, cimetières, étangs artificiels, restaurants, centres de stockage des engins techniques des villes, réseaux souterrains... Sont oubliés les bienfaits qu'apportent ces forêts tant à la biodiversité qu'à la santé des humains, pourtant signalés par de nombreux articles scientifiques récents. En un mot, la forêt de Meudon s'artificialise comme les bois de Boulogne et de Vincennes.

Notre revue a publié de nombreux articles sur la forêt de Meudon, son histoire (n^{os} 90, 93, 160) et sa faune et sa flore (n^{os} 98, 145-146, 165) mais s'est rarement attachée aux interactions entre villes et forêts et entre santé et nature. Une prise de conscience de l'importance des espaces forestiers à la fois pour la protection climatique des villes, les effets de leur biodiversité sur la faune et la flore avec des conséquences positives pour les humains, se fait jour comme le signale un article récent du Monde « *La nature poumon vert dope la santé* », le 7 janvier 2025.

Sans remonter aux cartes anciennes comme celle des chasses du roi de 1764, on voit d'après les circonvolutions de l'orée forestière que des pans entiers ont été artificialisés pour construire maisons, immeubles, hôtels, maison de retraite... Les six villes entourant la forêt : Viroflay, Vélizy-Villacoublay, Chaville, Sèvres, Meudon et Clamart abritent environ 190 000 habitants et quelques dizaines de milliers d'emplois. Elles ont toutes grignoté dans le passé des bouts de la forêt de Meudon.



Forêt de Meudon (photo Google Earth pro)

Forêt domaniale, gérée par l'Office National des Forêts (ONF) au nom de l'État, héritier du patrimoine forestier royal (plus de 2 millions d'ha dans l'hexagone).

Artificialisation de la forêt par des projets communaux ou privés

Le plateau agricole a disparu, laissant place à la forêt dès le 16^e siècle, mais des allées et rond-points de chasse ont été tracés, de nombreux étangs ont été creusés (Tronchet, Ponceaux, Vieux réservoir, Villebon, Ursine) recueillant l'eau du plateau par un réseau de fossés pour alimenter les pièces d'eau

et les jets d'eau des châteaux de Meudon et de Chaville. En 1960 a été creusé l'étang de Meudon pour recueillir les eaux de la N 118.

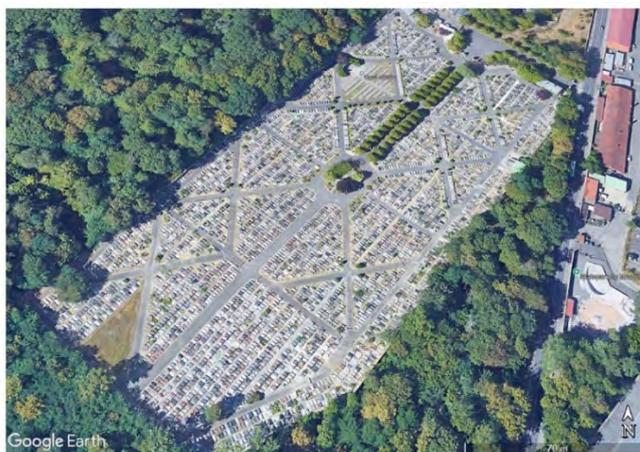
Surface de la forêt

Sa surface s'est amenuisée au cours des années. En 1935, elle était de 1149 ha, dont il a fallu déduire les surfaces des cimetières et des stades de sport. En 1988, la surface non bâtie de la forêt était de 1110 ha mais à ceci il faut retirer une partie de la surface dédiée aux maisons forestières (ONF), une surface échangée avec la forêt de Versailles et l'emprise de la N 118 (24 ha). Elle est actuellement de 1086 ha selon l'ONF. Elle est divisée en 99 parcelles dont les numéros (indiqués ci-dessous comme p. xx) figurent aux carrefours des parcelles, partant du numéro 1 à Clamart au 99 à Viroflay.

Les installations

Les cimetières

Chacune des six communes a le sien : Viroflay (p. 94), Vélizy-Villacoublay (p. 84), Chaville (p. 64), Sèvres (p. 52), Meudon (p. 23), Clamart (entre les p. 16 et p. 14) soit au total 42, 77 ha. Même si ces installations sont nécessaires, on peut s'étonner de leur position en forêt.



Cimetière de Trivaux (photo Google earth pro)

Les stades communaux et les installations sportives privées

Ville	Nom	Surface ha	Parcelle
Viroflay	-Centre sportif Les Bertisettes	3,6	96
	-Tennis de la Sablière	0,6	98
	-City stade de la piste	0,6	94
	-Tir à l'arc		94
Vélizy-Villacoublay	Stade Jean de Neve	1,7	Près de 88
Chaville	Parc accrobranche		64
Sèvres	-Stade des Fontaines	3,0	Près de 57
	-Stade Jean Wagner	1,43	47
Meudon	-stade Marcel Bec	12	Entre 30 et 33
	-Standard athletic club	3,07	33
	-stade de la Fosse Renault	1,32	34
	-stade de la Mare Adam	1,4	40
	-Urban soccer Meudon	1,2	41
	-club hippique de Meudon	0,56	Près de 21

Clamart	Complexe sportif Hunebelle	5,1	1
	Stades de la plaine	7,3	6
Surface totale		42,88	

On retrouve ainsi ce que la ville de Paris a fait de ses propres bois.



Stades Marcel Bec et Standard Athletic Club (photo Google earth pro)

Les parcs de loisirs

Cinq communes ont des parcs : Viroflay (p. 95), Vélizy-Villacoublay (parc Babillard nord p.89, parc Babillard sud p. 82 à 80), Chaville (parc de la Mare Adam p. 64), Meudon (parc du Tronchet p. 21), Clamart p. 1 et 2. Ils couvrent une surface totale de plus de 48 ha.

Les restaurants

Il en reste trois, la buvette crêperie de l'étang de Trivaux ayant été rasée. Le restaurant de la Mare aux Canards près du rond-point de la mare Adam (p. 44), le restaurant la Cabane de la Terrasse de l'Etang (p. 24), et le restaurant de l'Urban Soccer de Meudon (p. 41).

Les routes ouvertes à la circulation automobile

Plus de 15 km de routes forestières ouvertes à la circulation (N 118 du pont de Sèvres aux Ullis, RD 181 ou route des Gardes de Meudon à Versailles, RD 406 de Meudon à Meudon-la-Forêt ou route des 7 tournants, RD 2 de la place du Garde à Clamart à la RN 306, RD 53 de Chaville à Vélizy, la route royale de Meudon à la N 118, la route de la mare Adam passant sous la N 118 à la tour hertzienne, la route des Bois-Blancs de la tour hertzienne à la route des Gardes, la route du pavé de Meudon de la tour hertzienne à Chaville, la route de Morte-Bouteille le long de l'étang d'Ursine et la route de l'allée noire d'Ursine à Viroflay et l'avenue de Vélizy de la RD 53 à Viroflay centre).



N 118 en heures creuses (Photo M.R.)

Au total, ces routes ouvertes au trafic ainsi que les anciennes routes forestières fermées découpent la forêt et occupent plus de 50 ha, dont 24 ha pour la N 118 à 4 voies, qui coupe la forêt en deux.

Les Trams

Le Tram T 6 (Châtillon-Viroflay) qui augmente la coupure de la RD 53 en descendant de Vélizy pour aller à Viroflay centre (à ciel ouvert dans la forêt mais en souterrain sous la ville). Le Tram 10 futur qui suivra la RD 2 depuis l'hôpital Béclère jusqu'à la place du Garde, augmentant ainsi la coupure de la forêt.



Tram T6 dans sa descente de Vélizy à Viroflay (Google earth pro)

Les traversées souterraines de la forêt

Le RER C, qui après la station de Meudon-Val-Fleury s'enfonce sous la forêt, passant sous le rond-point de la Mare Adam, ressort ensuite sur Chaville. Les réseaux gaz, électrique et internet enterrés en forêt desservent les villes mais aussi les stades, restaurants, maisons forestières, tour hertzienne. Une grosse ligne aérienne de 225 000 volts vient d'être enfouie sous les parcelles bordant Clamart. Cela permettra de réduire l'espace non arboré qui était nécessaire à l'entretien et la protection de la ligne aérienne, mais nécessite de laisser le cheminement souterrain sans arbres.

Autres implantations

Le Lycée technique des Métiers Les Côtes de Villebon ouvert en 1975 à l'emplacement d'un rendez-vous de chasse de Louis XIV où vécut ensuite le peintre Jean Hugo, arrière-petit-fils de Victor Hugo (2,09 ha p. 21) - la ville de Meudon a acheté 4 ha de sa propriété en 1972. Les serres de Meudon (1,44 ha, p. 21) et le club hippique des Étangs (0,56 ha p. 21) installé en 1976.



Lycée professionnel Les Côtes de Villebon et les serres de Meudon (Photo Google earth pro)

Un projet dangereux pour la forêt : l'implantation des services techniques de Grand-Paris-Seine- Ouest (GPSO) à la place des serres de Meudon

Les associations défendant la grande perspective de Meudon, de la place du général Leclerc jusqu'en haut de Tapis Vert, souhaitent le déménagement des engins techniques et des stockages de GPSO sur une zone de l'ONERA proche de l'étang de Chalais et du Hangar Y. Mais le projet de GPSO voudrait les mettre à la place des serres de Meudon, sans prendre en compte les risques environnementaux. En effet, stocker des engins contenant des carburants, des cuves de carburants et du sel de déneigement risquant de couler sur les pentes forestières fait courir à la fois des risques d'incendie en été et de coulures de sel en hiver.

L'urbanisation dense des bordures de forêt

Aucune des six villes n'y échappe. Meudon se distingue même avec Meudon-la-Forêt, les implantations de maisons de retraite, hôtels, lycée, centre hippique, serres municipales, déchèterie et centre moto... et maintenant la future urbanisation de l'ONERA sur une zone autrefois arborée et ouverte (ancien haras). Construire 600 logements et des bureaux sur un ancien site de recherche, pratiquement dans la forêt et sans moyens de transport en commun lourd à proximité montre que les bienfaits de la forêt sont recherchés pour les privilégiés qui auront les moyens d'investir. Mais cette urbanisation intense dans un fond de vallée conduira à enclore un peu plus la forêt transformée progressivement en parc.

La gestion de la forêt par l'ONF accroît son artificialisation

L'ONF est issu du plus ancien service public de l'État, mis en place en août 1291 par ordonnance du roi Philippe IV Le Bel. Il continue à gérer les forêts domaniales urbaines comme par le passé où la population française était principalement rurale. Aujourd'hui avec une population à 80 % urbaine, les forêts domaniales très fréquentées proches des villes ne peuvent plus être gérées pour uniquement produire du bois.

L'ONF veut ouvrir la forêt à la lumière pour faciliter le développement d'arbres d'essence noble comme le chêne ou le frêne... Il le fait via la mise en place de couloirs d'exploitation de 4 m de largeur tous les 24 m au prix d'un ornierage catastrophique et d'une saignée dans les réseaux souterrains de racines et de microchampignons. Ceci conduit à une perte de presque 20 % de la surface arborée, soit 100 ha - oubliant la fonction première d'une forêt urbaine, à savoir accueillir les habitants et leur fournir de la fraîcheur et de la tranquillité.



Abatteuse en forêt domaniale (© droits réservés)



Ornières liées à l'exploitation forestière par de gros engins (© droits réservés)

Toutefois, l'ONF est dans son rôle de gestionnaire et de producteur de bois car, en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle de l'État, il doit s'autofinancer. Ce rôle l'oblige à vendre du bois, quitte à dépasser les capacités de croissance forestière et à s'affranchir des plans nationaux de gestion, qui impose l'ordre suivant : bois d'œuvre (charpente et menuiserie), bois d'industrie (isolation, papier, chimie), bois énergie (chauffage). Cet ordre a été totalement renversé pour représenter selon France Stratégie dans son rapport 2023 : 70 % bois énergie, 16 % bois d'industrie, 14 % bois d'œuvre.

Il est clair que l'ONF ne peut plus gérer cette forêt dans le but de produire du bois alors que la fonction sociale d'accueil du public devient prioritaire. La gestion doit se focaliser sur cet accueil du public et sur le changement climatique afin d'adapter la forêt au futur. Ceci nécessite que les collectivités territoriales du département des Hauts-de-Seine entourant cette forêt financent à la fois la perte de ressources de l'ONF mais aussi les modalités d'accueil et de protection des visiteurs.

Forêt et Santé

La forêt stabilise les sols, purifie l'air, régule le débit des sources, filtre l'eau, fournit du bois pour la construction et l'industrie, de l'énergie, permet tout un cortège d'activités créatives, contribue à notre bien-être physique et intellectuel, sert d'habitat et nourrit bon nombre d'animaux et de plantes, abritant plantes, baies et champignons comestibles, contribue à l'atténuation du réchauffement climatique en captant le gaz carbonique et refroidit l'atmosphère.

Les bienfaits de la forêt sont analysés ci-dessous sous deux aspects, les effets de la forêt récréative et ceux indirects de la forêt sur la santé.

La forêt récréative

Un rapport de 2020, produit par la plateforme *science-politique-société* pilotée par le ministère de la Transition Écologique, souligne les bienfaits des promenades, de l'observation de la nature et des sports, des collectes des champignons, baies et châtaignes (en moyenne annuelle 1 kg de champignons, 0,4 kg de baies et 0,9 kg de châtaignes par visiteur) et en chiffre les avantages économiques à 13 à 45 milliards d'euros par an. Comparé aux ventes de bois (2,83 milliards d'euros en 2018), la valeur récréative des forêts françaises est près de 10 fois supérieure à celle des ventes de bois. À cette première analyse, les bienfaits pour la santé font exploser les chiffres.

La forêt santé

L'OMS a rassemblé toutes les recherches portant sur la relation entre les forêts, la santé humaine et celle de la biodiversité. Il s'en est dégagé le concept d'une seule santé (**one health**) prenant en compte toute la vie sur Terre. **Les forêts hébergent 80 % de la biodiversité terrestre.** Les animaux, plantes, champignons et bactéries fournissent des services indispensables à la nature et à la survie de l'homme. Ils ont également une valeur économique inestimable.

Selon un rapport de 2023 de l'Union internationale des organisations de recherche sur la forêt, les effets positifs sur la santé humaine des forêts, arbres et espaces verts sont très significativement supérieurs à leurs effets négatifs, atteignant des sommes vertigineuses. La pollution de l'air entraîne un coût économique de l'ordre 100 milliards d'euros/an soit 1500 euros/an par français selon le rapport sénatorial Aichi en 2015. Le chiffre pour la dépollution de l'eau a été estimé par le Commissariat Général au Développement Durable en 2011 à 57 milliards par an pour les excédents de traitements agricoles (engrais et pesticides) et la dépollution des eaux souterraines à plus de 522 milliards d'euros. La captation du gaz carbonique de l'atmosphère est importante en période foliaire : pour une croissance de 1 m³ de bois, 1 tonne de gaz carbonique est capté. La croissance annuelle de la forêt de Meudon est d'environ 4000 m³. Ainsi, la forêt de Meudon permet de diminuer de 4000 tonnes le bilan annuel des émissions de gaz carbonique.

La tête sous le sable

Au cours des 100 dernières années, la surface de la forêt de Meudon a subi de fortes variations via un grignotage par une urbanisation galopante et des coupes d'arbres liées aux guerres mondiales. La surface arborée de la forêt, compte tenu des implantations citées ci-dessus et de la gestion forestière, doit être d'environ 600 ha, soit la moitié de sa surface cadastrale. Élus et citoyens jouent à l'autruche en ne voulant pas prendre en compte les bienfaits de la nature et surtout en pensant la contrôler. Un philosophe et homme d'état anglais, Francis BACON (1561-1626) avait déjà perçu cette menace en écrivant « On ne commande à la Nature qu'en lui obéissant ». Il est clair que nous sommes loin de suivre son conseil. En ce qui concerne la forêt domaniale de Meudon, au vu de sa fréquentation et de ses effets positifs sur la santé, la fonction sociale devient largement prédominante devant la production de bois. Cela nous amène à demander à nos collectivités territoriales d'aider plus fortement l'ONF afin qu'il mette en avant l'accueil des visiteurs en limitant les prélèvements de bois au strict nécessaire à la santé du vivant forestier.

Michel Riottot

Le printemps des anoures

23 février 2025 : Un temps doux, humide, et sans vent devrait inciter les anoures à quitter leur abri en forêt et entreprendre leur migration pré-nuptiale. À l'initiative du groupe « Vivent les Étangs » de l'association Espaces, un petit groupe de bénévoles se donne rendez-vous à 21h pour effectuer un comptage aux alentours des étangs de Meudon et de Villebon. C'est là que migrent entre mi-février et fin mars deux espèces d'anoures (du grec a - sans, et oura - queue) : les crapauds communs et les grenouilles rousses qui perdent leur queue après la métamorphose.



Photo N. Rama Rao

La migration débutant après la tombée de la nuit, avec nos lampes torches nous cheminons avec précaution pour ne pas écraser les crapauds immobiles et les comptabiliser. Les mâles quittent leur lieu d'hivernage en premier et stationnent dressés sur leurs pattes avant pour surveiller l'arrivée des femelles, ce qui peut prendre plusieurs jours, mais l'étreinte est loin d'être garantie. Les mâles, avec une maturité sexuelle plus précoce que les femelles et une longévité plus longue (12 ans contre 9), la concurrence entre mâles pour se reproduire est rude. L'accouplement se nomme amplexus (étreinte) : le mâle a développé des callosités rugueuses pour mieux s'accrocher sur le dos de la femelle, plus grosse et plus grande que lui. La femelle et un (ou plusieurs mâles) sur son dos se dirigeront vers un point d'eau plus ou moins proche, la femelle pondra des milliers d'œufs qui seront fécondés par un seul mâle, puis chacun reprendra sa vie terrestre. Les crapauds préfèrent les étangs assez grands qui ne risquent pas de s'assécher avant l'été ; un poison, la bufotoxine, présent chez les adultes, les larves et les crapelets, dissuade la plupart des poissons de les manger.

En quelques mois, les œufs deviennent des têtards munis d'une queue qui leur permet de se déplacer, puis des crapelets qui quitteront le milieu aquatique.

Mais le danger guette : la pollution des plans d'eau peut être fatale à la survie ou la reproduction ; les œufs de crapauds sont mangés par les larves des libellules, les grenouilles et quelques poissons ; les œufs de grenouilles rousses sont dévorés par les poissons ; les crapauds peuvent être mangés par la couleuvre à collier, le hérisson, les corneilles, le héron et ... peuvent être écrasés par les voitures, les deux roues, les vélos lors de leur migration.

GPSO en partenariat avec l'ONF procède à la fermeture de la route des Étangs de mi-février à fin mars.

Le comptage des amphibiens ne peut pas être exhaustif, mais il donne des informations sur l'évolution de la population de ces espèces protégées d'une année sur l'autre. Les relevés sont transmis à l'ONF et au Muséum d'Histoire Naturelle. Le 23 février nous avons compté un peu plus de 300 crapauds mâles seuls et quelques amplexus.

Marie-Rose Frichet Ramarao

Rodin-Bourdelle corps à corps

Exposition temporaire au Musée Bourdelle



Antoine Bourdelle (1861-1929) admira Auguste Rodin (1840-1917), de vingt ans son aîné. Il travailla pendant quinze années comme praticien, chargé de tailler des marbres pour Rodin. Le maître perçut en cet héritier, volontiers indocile, un « éclaircur de l'avenir ».

À travers plus de 160 œuvres, dont 96 sculptures, 38 dessins, 3 peintures et 26 photographies, la confrontation donne à voir, avec une ambition et une ampleur inédite, les fraternités et réciprocitys comme les divergences et antagonismes de deux créateurs, de deux univers plastiques, porteurs des enjeux majeurs de la modernité.

Affiche et présentation de l'exposition par le musée Bourdelle

Antoine Bourdelle et Auguste Rodin Double portrait

Signe d'un immense respect et d'une amitié profonde, Bourdelle a conservé toute sa vie le montage de son portrait en regard de celui de Rodin, souvenir de l'époque où il travaillait régulièrement pour le maître.

Anonyme, vers 1900

Montage, épreuve gélatino-argentique à développement, musée Bourdelle



Meudon est marqué à jamais par Rodin qui acheta la villa des Brillants en 1877. Elle est devenue, avec l'hôtel de Biron, à Paris, l'autre musée qui rappelle l'esprit de l'atelier. On y trouve la galerie des plâtres, œuvres monumentales dans leurs états successifs ainsi qu'une collection de sculptures antiques.

Une visite a été organisée au musée Bourdelle, à Paris Montparnasse, en décembre dernier, par l'Association des Résidents du Quartier du Potager du Dauphin et le CSSM. L'excellent conférencier, Maxime Paz, a apporté un éclairage sur les deux artistes qui partagent leur passion pour la sculpture et ont fortement influencé l'art moderne.

Rodin, souvent considéré comme le père de la sculpture moderne, a ouvert la voie à de nouvelles formes d'expression, tandis que Bourdelle a développé un style personnel qui allie le classicisme et le modernisme.

Cet article présente quelques-unes des œuvres exposées¹.

¹ Photos JML

Rodin ne sait pas tailler la pierre. Il fait livrer des modèles en plâtre à Bourdelle qui, pour gagner sa vie, travaille régulièrement pour le maître. Bourdelle doit alors les reproduire dans la pierre, souvent le marbre.

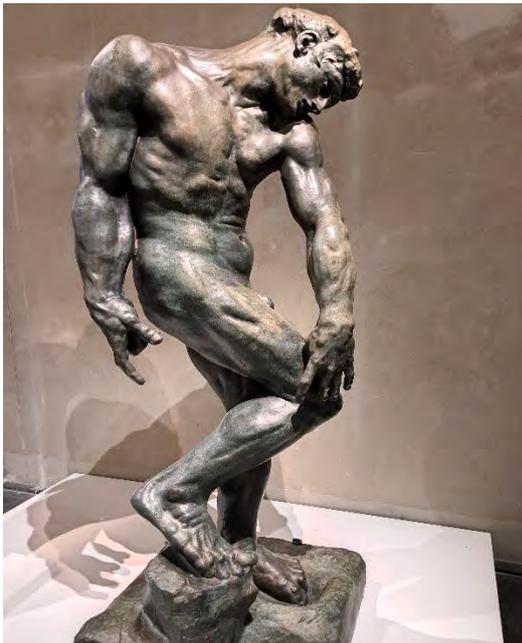
Au fil des ans, une relation privilégiée se construit. En 1903, Bourdelle achète, lui aussi, une maison à Meudon, non loin de celle de Rodin qui est son témoin de mariage l'année suivante. Tous deux collectionneurs d'art ancien, ils échangent au sujet de certaines pièces qu'ils dénichent. Ils discutent de l'art médiéval : Rodin s'intéresse surtout aux cathédrales gothiques, Bourdelle préfère les églises romanes, avec le projet d'écrire ensemble un ouvrage sur les cathédrales.



Entre 1893 et 1907, Bourdelle taille une dizaine de marbres pour Rodin, aidé de ses propres praticiens et élèves. Il est fasciné par le caractère d'inachevé demandé par Rodin. Ce dernier impose à ses propres praticiens de pousser la finition des chairs mais décide de l'instant qui marque l'achèvement de l'œuvre. Des bustes gracieux jaillissent d'un bloc irrégulier, ponctué de traces d'outils, comme par exemple celui de *Madame Vicunha*, datant de 1888 (ci-contre).

L'opposition entre raffinement et rusticité, entre esprit et matière est la caractéristique de Rodin.

Marqué par son aîné, Bourdelle entreprend de lui-même plusieurs marbres qui resteront inachevés comme *La Hellade immortelle* ou *Le Poète*.



Auguste Rodin, *Adam*, 1880. Bronze, 1928



Antoine Bourdelle, *Adam*, 1889. Bronze, 1990

Tous deux partagent une fascination pour Michel-Ange. L'Adam de Rodin fait explicitement référence à la nudité musculeuse des célèbres nus peints au plafond de la chapelle Sixtine à Rome. Désignant le sol, Adam semble s'arracher douloureusement à la terre originelle ; le marbre qui la représente n'est pas tout à fait dégrossi.

Sept ans plus tard, Bourdelle, marqué par cette esthétique, traite le même sujet dans un style académique. Le geste de désespoir obéit à l'iconographie canonique d'Adam, accablé par le poids du péché originel.



À gauche :
Antoine Bourdelle, Mécilas Goldberg, Buste stèle, 1898, Plâtre.

À droite :
Auguste Rodin, Marie Fenaille, Buste sur colonne, 1898, Plâtre.

La réflexion sur le socle est indissociable de la pratique de l'assemblage chez Rodin : ainsi les recherches autour de *Marie Fenaille* intègrent à la création du buste une colonne élancée qui met en exergue et tient le buste à distance.

Cette recherche plastique trouve son prolongement dans l'effigie de *Mécilas Goldberg* qui supprime toute distinction entre buste et socle. Bourdelle propose une typologie du terme romain. Ces bustes prolongés en partie basse par des gaines servaient dans l'Antiquité de bornes pour délimiter les propriétés

Désireux d'être plus qu'un simple exécutant, Bourdelle propose à Rodin de le seconder notamment auprès des fondeurs. De son côté, Rodin soutient le jeune sculpteur pour le *Monument aux combattants* de Montauban, marqué par l'expressivité rodinienne.

En 1902, naissent les premières tensions. Bourdelle tarde trop à tailler *Ève* et propose pour le buste de *Rose Bleuret* une composition rejetée par Rodin. Leur collaboration dure néanmoins encore quelques années.

En mars 1908, Bourdelle peut enfin écrire « *J'ai en ce moment beaucoup de travaux. Je n'ai plus besoin de travailler pour Rodin. Je vends beaucoup.* »²

Auguste Rodin, Ève au rocher, 1893-1917
Grande version
Pierre calcaire exécutée par Antoine Bourdelle.

S'il réceptionne la pierre à tailler dans ses ateliers en 1893, Bourdelle reçoit plusieurs commandes personnelles qui retardent son exécution. Il y travaille ponctuellement à partir de 1901, pressé par Rodin.

Bourdelle restitue jusqu'aux détails de la peau et se garde de trop lisser chaque centimètre carré du calcaire devenu chair de cette figure issue des réflexions de Rodin pour *La Porte de l'Enfer*.



² Citation relevée sur les cartels de l'exposition



Auguste Rodin, *Torse de jeune femme cambrée*, 1909, Plâtre



Antoine Bourdelle, *Pallas, Torse*, 1905, Marbre

Rodin fait agrandir une petite figure qu'il avait modelé vingt ans plus tôt pour *La Porte de l'Enfer*.

Ce fragment au modelé frémissant est un concentré de l'art de Rodin dont le corps sexualisé est « courbé en arrière (...) comme un bel arc sur lequel Éros ajuste ses flèches invisibles »³ (Rodin).

Modelé en terre, transposé en marbre, ce torse se résume à un cylindre posé sur deux tubes, les cuisses. Les bras sont deux autres tubes amputés comme une sculpture antique. Cette volonté de rétablir la densité des volumes, la plénitude des formes dissoutes par l'impressionnisme, doit beaucoup à la fréquentation de Paul Cézanne. Elle se réclame aussi de l'archaïsme grec dont les formes rudimentaires alimentent le courant du primitivisme occidental au seuil des années 1910.



Antoine Bourdelle, *Tête d'Apollon ou Apollon au combat*, 1898-1911, Bronze.

Un masque d'homme en terre abandonné par Bourdelle dans son atelier est retrouvé quelques années plus tard, desséché et craquelé. En 1911, Bourdelle place, sur une grande base cubiste, la tête construite tout en facettes, et remplace le cou par un socle presque cubiste aux arêtes vives. Il fait de l'œuvre un symbole de sa rupture esthétique et amicale avec Rodin. « Lorsque Rodin vit le plâtre il en fut vivement saisi. Il vit le divorce accompli et ne me pardonnera jamais »⁴ écrit-il plus tard. Désormais la puissance constructive de Bourdelle tourne le dos au modelé de Rodin. *Apollon* en devient l'emblème. Bourdelle a pris son envol.

³ Citation relevée sur les cartels de l'exposition

⁴ Idem



Antoine Bourdelle, *Muse*, Fragment de la frise de *La Méditation d'Apollon pour le théâtre des Champs-Élysées*, 1912, Plâtre



Antoine Bourdelle, *La Danse, Isadora et Nijinski*, Bas-relief pour le théâtre des Champs-Élysées, 1912, Bronze

Bourdelle pense *monumental* : cette frise, placée à 17 mètres de hauteur, doit être lisible à distance et impose à l'artiste une simplification formelle, qui sacrifie le modelé et les détails : tout doit être subordonné à la ligne générale, telle une construction cubiste. Mais cette synthèse ne signifie pas sécheresse quand on observe la souplesse de lignes dans cette composition toute en courbes, en vagues, en arrondis. Bourdelle s'est inspiré de la danseuse Isadora Duncan. Pablo Picasso s'est sans doute souvenu des muses de Bourdelle quand il a peint *Deux femmes courant sur la plage* (1922).

La Danse réunit en transe ces deux pionniers de la danse moderne. Corps et gestes se plient à la contrainte du cadre qui les enserre. La gestuelle syncopée des membres et les volutes des draperies s'accordent à la nécessité du rythme, dictée par l'architecture.

Rodin ne cacha pas son admiration pour cette frénésie disciplinée et disait qu'il attendait le moment où elle ferait sauter le cadre.

Rodin a été un maître admiré de toute une génération de jeunes sculpteurs dans l'Europe entière. Bourdelle n'assume que partiellement l'héritage rodinien. Il en conserve la force expressive, débarrassée de la passion et de l'émotion, dans une synthèse des formes.

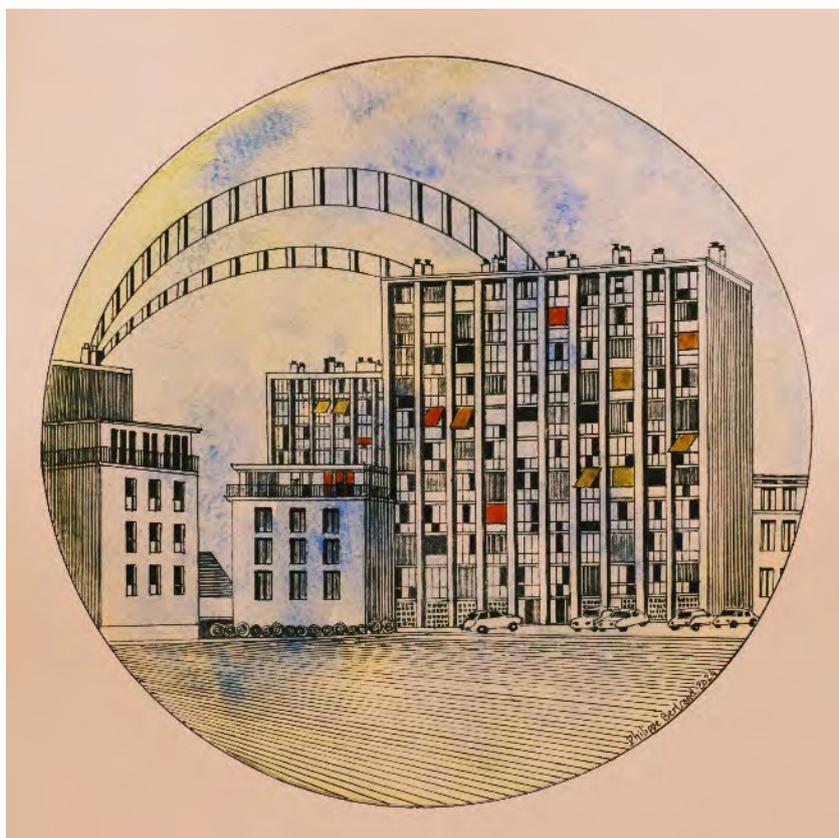
De *L'homme qui marche*, dans lequel Rodin voyait une de ses meilleures œuvres, Bourdelle médite et transmet la leçon plastique. Rodin privilégiait une approche plus organique et libre, tandis que Bourdelle adoptait une esthétique plus rigide et sculpturale.

Cette tension entre l'innovation et la tradition, entre le maître et l'élève, a enrichi le paysage artistique de l'époque et a permis à chacun de laisser une forte empreinte dans le monde de la sculpture. C'est un exemple parfait de la manière dont les relations entre artistes peuvent stimuler la créativité et l'innovation.

Jean-Michel Lebreton

Philippe Bertrand dessine Meudon

Du 4 février au 30 mars 2025, la Collection Courtois, sur le thème *Bonheur et Urbanisme*, révèle 110 œuvres de Philippe Bertrand exposées au Centre d'Art et de Culture. Il s'est vu confier la mission de capturer, à travers son style pictural original, quelques grands édifices architecturaux des XX^e et XXI^e siècles dans les Hauts-de-Seine et à Paris.



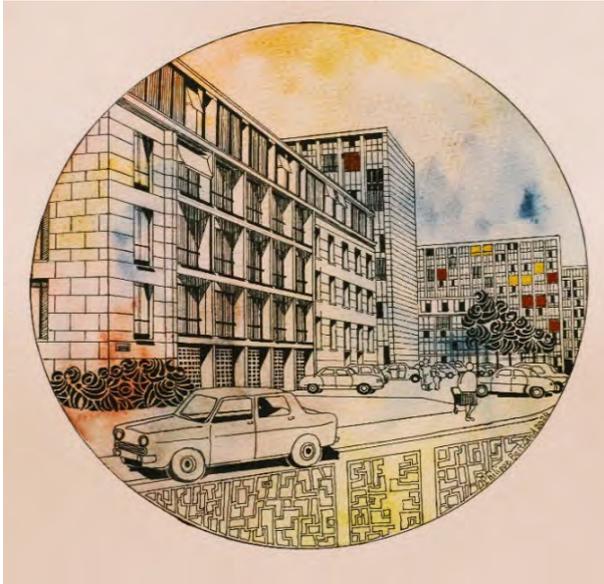
Résidence Le Parc de Fernand Pouillon. Meudon-la-Forêt. 2024
Encre de chine et aquarelle, 30 x 40 cm

Né en 1961 à Antony, Philippe Bertrand, qui a grandi à Meudon-la-Forêt, a sélectionné des bâtiments et ensembles urbains emblématiques de notre ville, notamment l'héritage culturel de Fernand Pouillon¹ et de Jean Prouvé².

Autodidacte, ses influences sont doubles : d'une part, l'art de la mosaïque qu'il a longtemps pratiqué, d'où les traits fins et précis de ses œuvres, et d'autre part, l'Art déco et l'Art floral, présents dans la majorité de ses tableaux. La combinaison des deux aboutit à des productions rigoureuses comme des dessins d'architecte qui sont adoucis et humanisés par les courbes, l'élégance et la poésie apportées par les motifs floraux ainsi que par les tendres couleurs de l'aquarelle.

¹ Le grand ensemble de Meudon-la-Forêt se distingue notamment par la résidence du Parc, construite par l'architecte Fernand Pouillon entre 1959 et 1961.

² Les *maisons industrialisées* réalisées par Jean Prouvé à Meudon entre 1950 et 1952 constituent un ensemble de quatorze maisons.



*Résidence Le Parc de Fernand Pouillon
Meudon-la-Forêt. 2024
Encre de chine et aquarelle, 30 x 40 cm*



*Résidence Le Parc de Fernand Pouillon
Meudon-la-Forêt. 2023
Encre de chine et aquarelle, 26 x 36 cm*

Les cercles, dans lesquels dessine l'artiste, sont symboles d'unité, de cohérence et de plénitude menant à une totale concentration sur l'essentiel. Cette contrainte, marque de fabrique de Philippe Bertrand, apporte paradoxalement une forte sensation de douceur et d'apaisement.



*Maison Prouvé, route des Gardes. Meudon. 2024
Encre de chine et aquarelle, 30 x 40 cm*



*Atelier de Jean Prouvé. 2024
Encre de chine et aquarelle, 30 x 40 cm*

Le graphisme de l'artiste sait saisir, avec grâce, la particularité des maisons de Jean Prouvé : sur un soubassement en béton vient se poser un bloc central préfabriqué en acier, abritant la cuisine et les pièces d'eau et qui, supportant une poutre en tôle pliée, forme l'ossature porteuse. L'atelier de Jean Prouvé concentre pêle-mêle, avec légèreté et humour, les fondamentaux de l'architecte-ingénieur-designer : une grille métallique, des planches architecturales, sans oublier les fauteuils standards emblématiques en forme « d'égal résistance » pour ne pas casser quand on se balance.



La Tour, André Bloc. Meudon. 2024
Encre de chine et aquarelle 30 x 40 cm

Les sculptures d'André Bloc concrétisent ses idées « sur la synthèse entre l'architecture et la sculpture dans une forme libre ». Les monumentales « sculptures habitables » (1962-1964) situées dans le parc de la Villa Bloc sont très peu connues, même des Meudonnais. L'échelle de l'une d'elles, *La Tour*, est prodigieuse car, construite en béton projeté et en briques rouges, elle mesure 25 mètres de haut.

Le dessin, dans sa simplicité, sait rendre les jeux de volumes et leurs contrastes, le mouvement de la sculpture, son déroulement en spirales et la sensation de labyrinthe qui l'habite.



Maison d'Armande Béjart. Meudon. 2023
Encre de chine et aquarelle, 26 x 36 cm



Gare de Val-Fleury. Meudon. 2023
Encre de chine et aquarelle, 26 x 36 cm

Ces deux œuvres présentent une rupture de l'équilibre, si fréquent chez Bertrand, entre graphisme et poésie. La rigueur du trait semble fléchir et se laisser envahir, voire recouvrir, par une élégante exubérance florale. Les dessins deviennent illustrations oniriques de contes merveilleux.

Les belles créations de Philippe Bertrand éveillent la curiosité des architectes comme celle des enfants sages. Elle nous rappelle, avec justesse et gaité, la richesse du patrimoine urbain qui nous entoure.

Jean-Michel Lebreton

Histoires oubliées

Alexandre Guilmant

Vous connaissez peut-être l'orgue de Marcel Dupré, installé dans une salle près de la maison où a vécu cet organiste. Titulaire de l'orgue de l'église Ste Clotilde à Paris, ce grand organiste habita Meudon à partir de 1925. Il y mourut le 30 mai 1971 et y est enterré, au cimetière des Longs Réages.

Mais vous ne savez peut-être pas que cet orgue appartenait en fait à son professeur, Alexandre Guilmant. Construit pour ce dernier par Cavaillé-Coll en 1897, il fut installé dans sa maison de Meudon (aujourd'hui détruite) en 1898 par Charles Mutin. En 1926, Marcel Dupré le racheta et le fit transformer par l'entreprise Cavaillé-Coll (principalement, ajout de jeux et changement des transmissions) et l'installa dans sa maison, 40 bd Anatole France. La salle de musique où est placé cet orgue est inscrite aux Monuments Historiques (MH) et l'orgue lui-même est classé MH depuis 1991.

Qui était Alexandre Guilmant ? Né à Boulogne-sur-Mer le 12 mars 1837, Alexandre Guilmant fut un grand organiste et compositeur de la fin du XIX^e siècle. Dès ses 16 ans, il devient organiste de l'église St Joseph de sa ville natale, maître de chapelle de St Nicolas l'année suivante, puis professeur au conservatoire de musique de la ville. Après avoir épousé Louise Blériot en 1865 (Aristide Cavaillé-Coll était son témoin), il devient en 1871 titulaire de l'orgue de l'église de la Ste Trinité à Paris. Il y restera pendant 30 ans.

En 1894, il confonde avec Charles Bordes et Vincent d'Indy la Schola Cantorum, école de musique, d'art dramatique et de danse à Paris, dans laquelle il est professeur. Elle existe toujours et comporte actuellement 1200 élèves et 80 professeurs.

Charles Widor, autre grand compositeur de musique pour orgue (la toccata de sa symphonie n°5 est très souvent jouée encore actuellement), lui demande d'être son successeur à la classe d'orgue du Conservatoire National de Musique de Paris et Alexandre Guilmant prendra ce poste en 1896. Parmi ses élèves, il y a aura Marcel Dupré...

Le rôle d'Alexandre Guilmant dans la promotion de la musique pour orgue fut très important. Il s'est attaché notamment à donner une seconde vie aux compositeurs anciens pour cet instrument, injustement oubliés ou négligés, comme Jean-Sébastien Bach qu'il a contribué à faire considérer comme LE compositeur pour orgue. « Le passé est la porte ouverte sur l'avenir » disait-il souvent... Il a aussi mené une carrière internationale en donnant des concerts dans le monde entier et il a surtout composé lui-même des œuvres majeures, souvent jouées encore actuellement et dans lesquelles la coloration sonore et des timbres nouveaux étaient présents. C'était un grand virtuose et il était aussi un improvisateur célèbre.

Il est mort à Meudon le 29 mars 1911 et est enterré au cimetière Montparnasse.

On a donné le nom d'Alexandre Guilmant à la rue de Meudon au début de laquelle il habitait à la fin de sa vie, située entre le boulevard Anatole France et la rue Henri Savignac, le long de la voie ferrée de la ligne N.

Yves Terrien

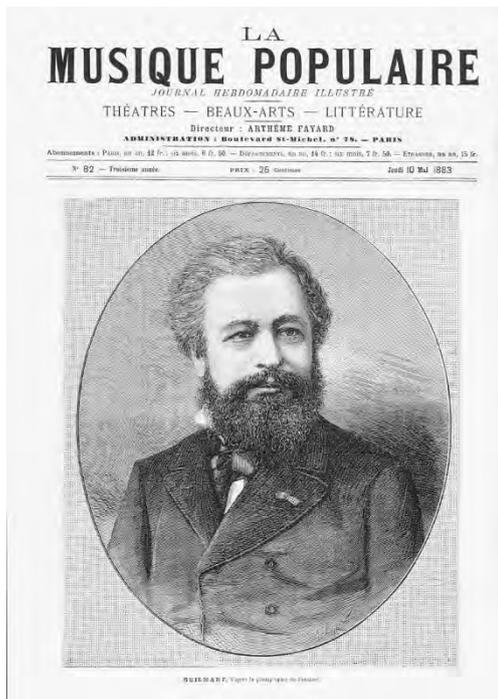
Sources et illustrations :

Association pour la sauvegarde de l'orgue de Marcel Dupré ;

Orgues en France et dans le monde (site internet orguesfrance.com), Musica et Memoria (site internet musimem.com) et autres sites sur les orgues remarquables ;

Encyclopédie Wikipedia.

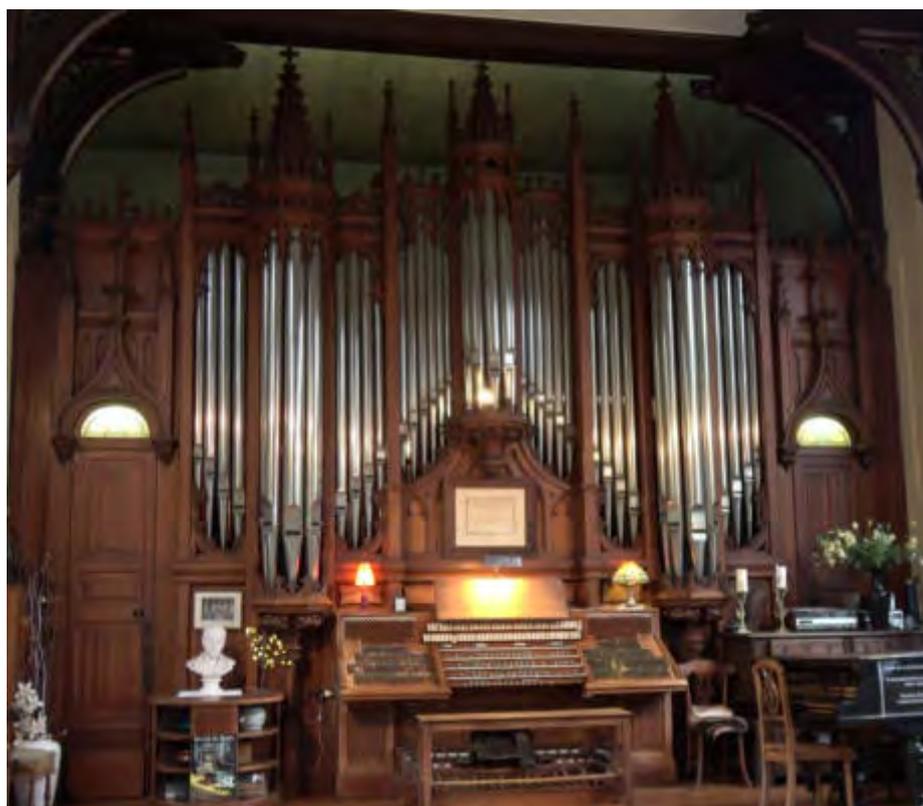
Dictionnaire des rues de Meudon par Henri Albert



1 – Alexandre Guilmant
(en couverture de « La musique populaire », 1883)



2 – Marcel Dupré



3 – L'orgue d'Alexandre Guilmant modifié par Marcel Dupré,
dans la salle de musique classée MH, 40 bd Anatole France à Meudon

Regards sur...



L'art béton devant la gare de Bellevue ou La laideur tue le patrimoine

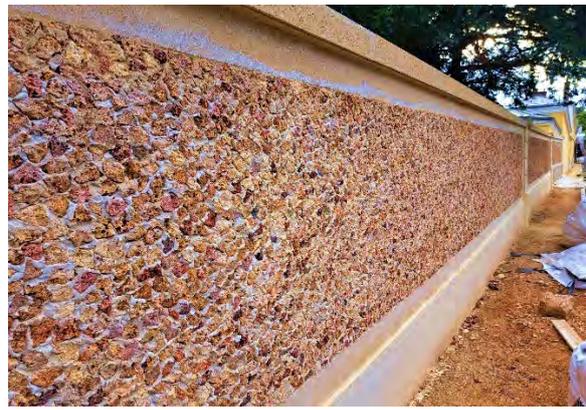
Pourquoi cinq lourds obus en béton ? Surplus de béton à utiliser ? Juteux contrat public à honorer ? Obéissance passive devant la SNCF ? Volonté d'enlaidir la gare qui vient juste d'être rénovée ?

L'Art, ça se discute. À Bellevue, on ne discute pas.

L'absence de dialogue entre la mairie, la SNCF et les Meudonnais concernant les espaces publics en est la preuve.

Ce dispositif de sécurité a pour but de protéger les lieux contre d'éventuelles attaques à la voiture bélier. De nombreuses sociétés spécialisées, Citinnov, Krömm, Normequip, Magequip, Mobiliers Collectivités, Panostock, Parkimat, Procity EU, Signals, etc. offrent une large gamme de bornes anti-bélier. Elles sont élégantes, discrètes, robustes et efficaces. Pas de chance, on a choisi pour nous un des pires modèles.

Quand on veut, on peut



La restauration du mur d'enceinte du Potager du Dauphin, rue Obeuf, est une vraie réussite. Le travail de rocaillage, apport de petits moellons posés au mortier de chaux teinté sur le mur, apporte une richesse de teintes allant du rose au rouge et permet une harmonie avec les couleurs rouges de la meulière.

Cette belle initiative valorise notre patrimoine et notre cadre de vie. Avec suffisamment de motivation et d'efforts, il est possible d'atteindre cet objectif.

Jean-Michel Lebreton

Photos JML

Le billet d'humeur d'Honoré de Meudon¹

Les sucettes de Meudon

Ce n'est pas de confiseries dont je souhaite vous entretenir mais de ces potelets qui, placés devant certains édifices ou sites de notre ville, servent de support à de jolis panneaux sur lesquels figure la mention ou la représentation de bâtiments ou lieux historiques de notre cité et rappellent le souvenir ou l'évocation de personnes liées à l'histoire locale. J'apprécie l'élégante silhouette de ce mobilier urbain dont j'ai appris qu'on le désigne couramment sous le nom de « Sucettes ». J'en ai dénombré 36 sur notre territoire municipal et je me réjouis de leur présence et de leur rôle éducatif et culturel.



Sans m'attarder sur les raisons de cette appellation gourmande que les publicitaires utilisent aussi pour désigner leurs panneaux d'affichage, je ne saurais trop féliciter notre municipalité d'avoir eu le souci d'instruire nos concitoyens et je l'engage même à persévérer dans la pose de nouvelles « sucettes » au fur et à mesure que des modifications urbaines font ou feront disparaître des vues ou des espaces auxquels nous, les anciens, étions tant attachés et que nous aurions aimé pouvoir transmettre indemnes à nos successeurs.

Pour ma part, je propose l'installation de deux nouvelles sucettes en guise d'épithètes :

L'une dans le charmant quartier de Bellevue, si prisé pour son charme provincial, pour évoquer, ou mieux, pour restituer visuellement, un panorama désormais obstrué ou en tous cas bien altéré par des constructions d'immeubles dont les acquéreurs seront désormais les seuls heureux bénéficiaires d'une vue réputée jusqu'alors imprenable et offerte gratuitement à tous.

L'autre, à l'orée de ce futur nouveau quartier annoncé à grand renfort de réunions dites de concertation et de communiqués enjôleurs. La présence de l'ONERA contribuait jusqu'alors à sauvegarder ce qui subsistait encore des jardins-bas du domaine royal, d'un parc forestier aux belles essences, des anciens haras du duc d'Orléans, de l'épopée de l'aérostation et de l'aéronautique militaire. Là encore la boulimie administrative est en voie d'effacer, au nom de besoins démographiques contestables, les traces de ce passé auquel restent attachés bien des sentimentalistes attardés mais lucides, au nombre desquels je me range. La touche rétrospective d'une 37^e ou 38^e sucette de la confiserie municipale apaiserait, au moins sur le plan affectif, et en tous cas au bénéfice mémoriel des générations ultérieures, les regrets de tous ceux qui ne se résignent pas à voir brader et sacrifier une partie du patrimoine historique de notre ville, si chère à nos cœurs.

¹ alias de Bernard Chemin



Vendanges sur les hauteurs de Bellevue

Anonyme, Huile sur toile 1826 (Exposition « Évasion, la peinture de paysage sort des réserves », musée d'art et d'histoire de la ville de Meudon)



Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

CSSM, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Site web : www.sauvegardesitemeudon.com

Courriel : sitesdemeudon@gmail.com

Directeur de la publication : Christian Mitjavile

Responsable de la rédaction : Nicole Meyer-Vernet

Impression : PRD

Dépôt légal : mars 2025 - N° ISSN 1147-1476

Adhésion sur le site ou par courrier



À renvoyer à : CSSM, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :

Courriel :

Chèque de 25 € (adhérent) ou 30 € ou plus (bienfaiteur) à l'ordre du CSSM